



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

- AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné ;
- QUE** la Municipalité tiendra une consultation écrite du 17 avril au 3 mai 2021 suite à l'adoption, par le conseil de la résolution numéro 2021-04-093 portant sur une *demande de dérogation mineure*;
- QUE** lors de la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2021, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-04-0002;
- QU'** une copie de la demande de dérogation mineure peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité ou une demande peut être faite par téléphone au bureau de la municipalité afin d'en obtenir une copie;
- QUE** toute personne peut transmettre des commentaires écrits ou par courriel, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis;
- QU'** après réception des commentaires écrits, ceux-ci seront colligés dans un rapport et présentés au conseil municipal pour discussion.

Nature et effets :

Demande numéro 2021-04-0002, produite le 2021-04-09, ayant pour effet :

Créer trois lots n'ayant pas la profondeur demandée à moins de 100 mètres d'un cours d'eau.

Identification du site concerné :

Lot numéro 4 182 714
Cadastre du Québec
Municipalité d'Ascot Corner
Circonscription foncière de Sherbrooke

DONNÉ àAscot Corner.....ce.....16^e....jour.....d'avril
de l'an deux mille vingt et un.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 16^e jour d'avril 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour d'avril 2021.

Directeur général et secrétaire-trésorier